

Question Ecrite No...

DES LOCATAIRES DESEMPARES

Une régie qui s'occupe de trois immeubles situés à la rue du Jura, a reçu l'an dernier un avertissement de la part des TP car certains containers verts contenaient des objets insolites. Il y a peu de temps, vu que la situation ne semblait pas s'améliorer, elle a reçu une amende. Aussitôt, la régie a décidé de supprimer ces containers.

Ceci n'étant que la pointe de l'iceberg ; de plus en plus souvent des sacs non taxés sont laissés à même sur le trottoir et font le délice des chats du quartier tout en donnant une image peu reluisante de celui-ci.

Renseignements pris auprès de cinq familles (suisses et étrangères) et vivant depuis plus de trente ans dans l'immeuble, il en ressort que la situation s'est nettement dégradée depuis que de nombreux requérants d'asile ont élu domicile dans ces immeubles.

Dans ces circonstances, nous demandons à la commune de prendre langue avec l'AJAM afin que non seulement il y ait une information mais également un suivi et une surveillance plus approfondis.

Ce n'est pas à la collectivité d'en payer le prix fort.

Delémont, le 30 septembre 2013

Groupe UDC

Ph. Rottet

